12 graphiques pour prendre la mesure des inégalités

Aude Martin et Vincent Grimault, *Alternatives économiques*, 6 décembre 2018

La scène est désormais classique, mais dans le contexte de mobilisation des « gilets jaunes », elle a fait l'effet d'une bombe. Sur le plateau de *Cnews*, la députée LREM Elise Fajgeles s'est montrée incapable de citer le montant du Smic. Elle s'ajoute à la longue liste des hommes et femmes politiques visiblement déconnectés des prix du quotidien, que ce soit le pain au chocolat de Jean-François Copé à *« 10-15 centimes »* ou le ticket de métro de Nathalie Kosciusko-Morizet à *« 4 euros »*. Au-delà de ces anecdotes à la symbolique particulièrement forte, assiste-t-on véritablement à un creusement des inégalités et à une séparation nette entre deux mondes au sein de la population française ?

I/ Revenus : des inégalités qui se creusent

Partout sur la planète, les inégalités de revenu se creusent (ou ne se réduisent plus) depuis une quarantaine d'années. Depuis 1980, dans le monde, les 1 % les plus riches ont capté deux fois plus de croissance que la moitié du bas ! La France fait un peu mieux que la moyenne, comme le souligne Lucas Chancel – un des auteurs du rapport inédit sur les inégalités mondiales qui a permis de dresser ce constat en janvier dernier – *« elle a été mieux à même que d'autres pays d'assurer une progression des revenus de ceux d'en bas »* (on y reviendra). Reste qu'en France aussi, les plus riches ont su s'accaparer le plus gros des gains de la croissance : *« après impôt, les 500 Français les plus riches gagnent en moyenne 1 670 fois plus que la moyenne des plus pauvres »*, indique l'économiste Jean Gadrey sur son blog.

La concentration de la richesse repart à la hausse depuis les années 1980

Part du revenu national détenue par le 1 % des Français les plus riches, 1900-2014 (en %)

Source : Garbinti, Goupille-Lebret, Piketty, 2017 https://bit.ly/2s0H08M

Conséquence de cette captation des richesses par les plus riches : en France, les inégalités de revenus stagnent depuis une vingtaine d'années alors qu'elles avaient tendance à se résorber depuis les années 1970.

Les inégalités de revenus ne diminuent plus depuis 20 ans

Evolution de l'indice de Gini* en France depuis 1970

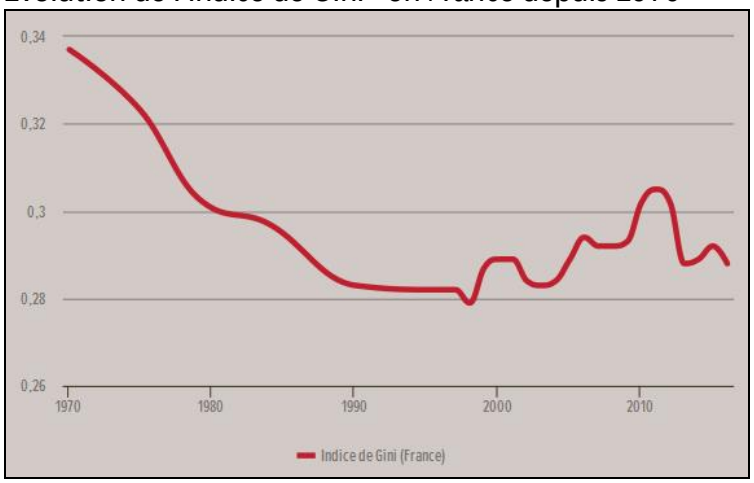

L'indice de Gini permet de mesurer les inégalités de revenus. Sa valeur varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité absolue). Plus il est élevé, donc, plus les inégalités sont fortes.

« Contrairement à une idée reçue, les pays les moins inégalitaires ne sont pas simplement ceux qui font le plus gros effort de redistribution, mais bien ceux qui ne laissent pas se créer de trop grandes inégalités primaires que sont les inégalités de salaire, et celles entre salaire et profit », explique Michaël Zemmour, maître de conférences en économie à l'université de Lille 1. Et c'est là que le bât blesse.

Une masse salariale davantage concentrée sur les hauts revenus

Part de la masse salariale perçue par les 1 % des salariés les mieux rémunérés dans le secteur privé et la fonction publique, en %

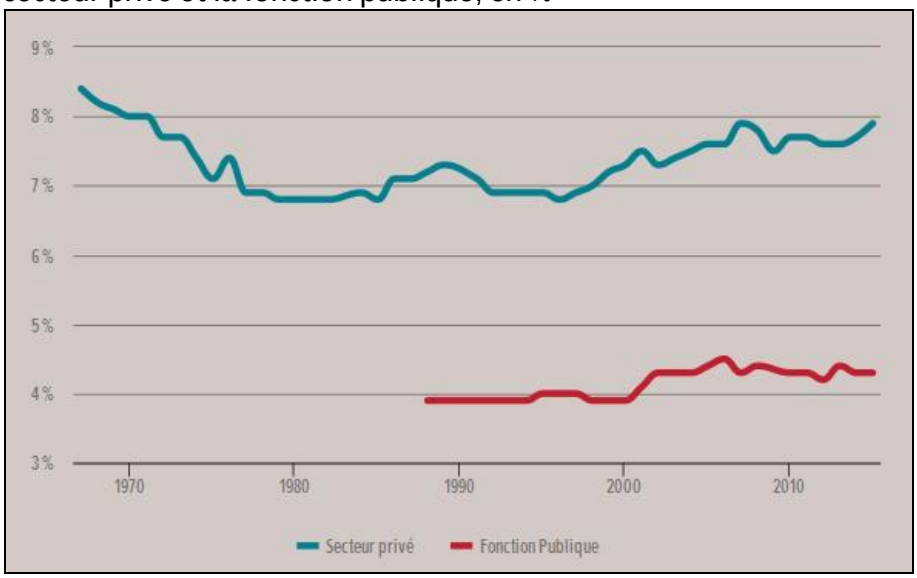

Source : Insee

Ces inégalités de revenus, traditionnellement mesurées via le revenu disponible, c'est-à-dire après impôts et prestations sociales, se renforcent lorsque l'on tient compte des dépenses contraintes (engagées par un contrat, type électricité, téléphonique, etc.), qui représentent une part importante du revenu des plus modestes. En s'appuyant sur l'enquête Budget de famille 2011, Michèle Lelièvre et Nathan Rémila ont récemment montré que si le niveau de vie des 10 % des ménages les plus aisés (2 800 euros par mois et plus) est 3,3 fois supérieur à

celui des 10 % les plus pauvres (moins de 840 euros), ce rapport passe à 5,7 si l'on prend en compte le seul niveau de vie arbitrable, c'est-à-dire hors dépenses contraintes (2 180 euros, contre 380). Les inégalités explosent encore si l'on ne prend pas en compte les dépenses alimentaires qui, sans dépendre d'un contrat, s'avèrent de première nécessité.

Les dépenses préengagées aggravent les inégalités de revenu

Déciles de niveau de vie et niveau de vie arbitrable* en 2011, en euros

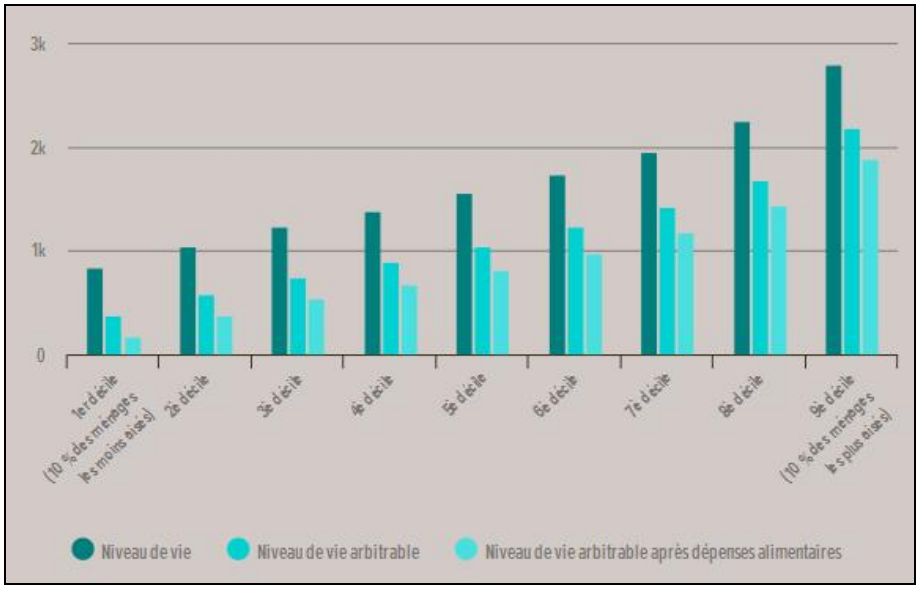

* Revenu disponible d'un ménage duquel on a déduit les dépenses préengagées (logement, abonnements téléphoniques, assurances…).

Enfin, les ménages modestes qui ont une voiture sont particulièrement vulnérables à la hausse du prix des carburants, car ils disposent d'une très faible marge de manœuvre budgétaire.

Parmi les ménages motorisés, le carburant pèse davantage dans le budget des ménages à faible revenu

Poids des dépenses de carburants dans l'ensemble des dépenses, pour les ménages qui possèdent au moins une voiture, selon le décile de revenus, en %

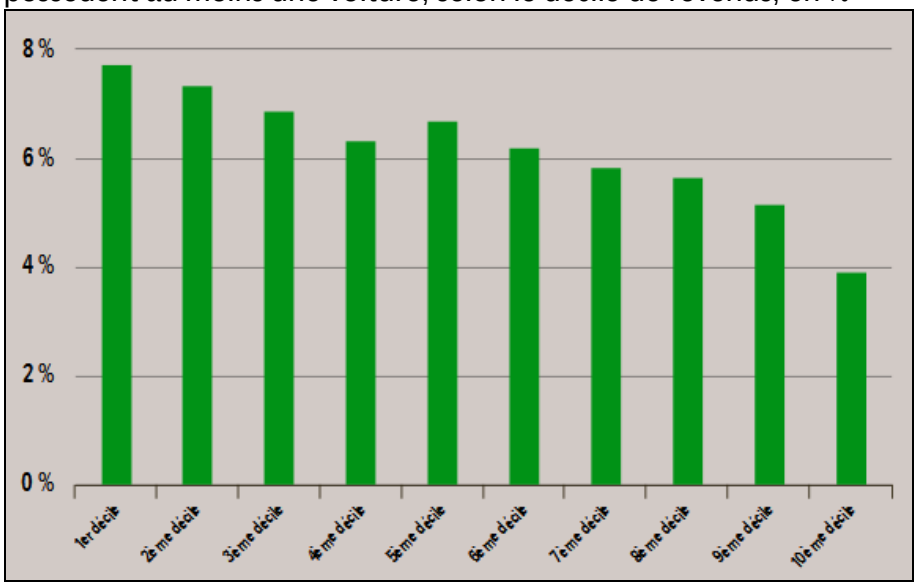

Source : INSEE, enquête Budget de famille 2011

II/ Patrimoine : l'effet boule de neige

Et les inégalités ne s'arrêtent pas à la fiche de paie. Elles sont démultipliées par le patrimoine, c'est-à-dire pas directement ce que gagnent les gens (leurs revenus), mais le stock de ce qu'ils possèdent (un livret d'épargne, un logement, des actions, une entreprise…). Entre ceux qui ne disposent que d'un simple compte-courant et ont dû s'endetter pour acheter leur voiture et ceux qui sont propriétaires de l'entreprise qu'ils dirigent et qui font fructifier leur épargne sur les marchés financiers, il y a en effet un gouffre abyssal. Bien plus profond que l'écart qui sépare la rémunération d'un Smicard de celle d'un haut cadre dirigeant. L'Insee est d'ailleurs venu le rappeler dans une récente publication, dont nous avions publié une analyse détaillée en juin.

Avant de se pencher sur les deux extrêmes de l'échelle sociale, il est intéressant d'avoir en tête le niveau de patrimoine détenu par le Français dit « moyen ». Pour s'en faire une idée, il vaut mieux raisonner en termes de médiane, car les très riches peuvent tirer la moyenne vers le haut : ainsi, un Français sur deux possède moins de 158 000 euros de patrimoine brut (c'est-à-dire en prenant en compte les dettes), et l'autre en possède plus. Sauf que cette moitié de la population la mieux dotée possède au total 92 % du patrimoine. Cela veut dire, a contrario, que la moitié des Français les moins riches, eux, ne possèdent que 8 % du patrimoine total des Français !

Zoomons maintenant sur le haut et le bas de l'échelle sociale. En haut, les 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine possèdent, en moyenne, 1,25 million d'euros. C'est 627 fois plus que les 10 % les plus modestes, qui doivent se contenter, toujours en moyenne, de 2 000 euros. Quant aux très très riches, le 1 % des Français les plus fortunés, ils ont accumulé en moyenne 4,1 millions d'euros ! Des écarts qui donnent le vertige.

Patrimoine : le grand écart
Patrimoine brut moyen par tranches, en euros
Lecture : les 10% des ménages les plus aisés (tranche supérieure à D9) ont un patrimoine brut moyen de 1 254 000 euros.

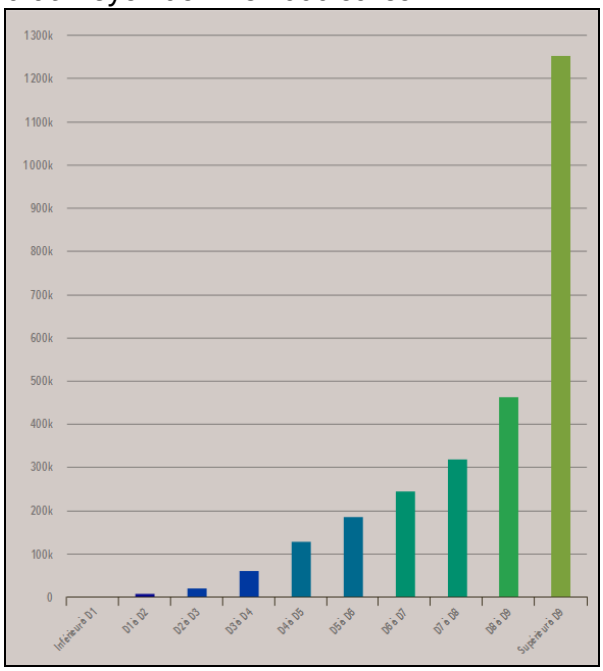

Source : Insee

Selon une récente étude de la Drees, le service statistique du ministère de la santé, un tiers des Français estiment qu'à niveau de prélèvement égal, la contribution de chacun au financement de la protection sociale devrait reposer davantage sur les revenus du patrimoine (contre, par exemple, seulement 10 % pour les revenus d'activité des personnes en emploi).

La recette de l'enrichissement rapide serait donc simple : mieux vaut hériter que travailler, comme le résume l'économiste Thomas Piketty, auteur de l'ouvrage « Le capital au XXIe siècle », lorsqu'il évoque l'héritage : *« le passé tend à dévorer l'avenir : les richesses venant du passé progressent mécaniquement plus vite, sans travailler, que les richesses produites par le travail »*. Le patrimoine total des ménages français vaut désormais plus de huit années de revenu disponible net, contre cinq années en 1980, selon une note de France Stratégie parue début 2017.

Si la répartition des patrimoines est un peu moins inégalitaire qu'au XIX^{e} siècle (nous sommes passés d'une société avec un petit nombre de gros rentiers à une société avec un nombre beaucoup plus grand de rentiers moins gros), *« aucune force inéluctable ne s'oppose au retour d'une concentration patrimoniale extrême »*, estime Thomas Piketty. Cette importance prise par le patrimoine creuse doublement les inégalités : d'abord à l'intérieur des générations (car sa répartition est beaucoup plus inégalitaire que celle des revenus) et ensuite entre les générations car le patrimoine s'est récemment concentré sur les personnes âgées.

III/ Des attentes de redistribution fortes

On l'a vu, les revenus, notamment les salaires, sont très inégalitaires. On a vu également dans un second temps que le patrimoine accentue ces inégalités, car les revenus accumulés dans le temps se renforcent avec un effet boule de neige. Mais dans ce tableau rempli de mauvaises nouvelles, il y a une éclaircie : le modèle français de redistribution. Ce système consiste à taxer de façon importante les richesses produites (via les taxes, les impôts, et les cotisations sociales) et à les redistribuer. Lorsque les plus riches cotisent proportionnellement plus que les plus pauvres et/ou lorsqu'ils touchent moins de prestations sociales, on parle de système redistributif. Or, même si Emmanuel Macron s'est récemment attaqué au caractère redistributif de notre système fiscal (voir ci-dessous), il reste bel et bien efficace pour limiter les inégalités.

Malgré des signaux souvent contradictoires, la politique fiscale menée lors du quinquennat de François Hollande a globalement limité les inégalités. Ainsi, lorsqu'on observe l'évolution du niveau de vie, les inégalités ont tendance à… reculer depuis 2011 ! Cela s'explique (même si c'est contre-intuitif), par le fait que la situation s'est surtout améliorée pour les plus pauvres. Les trois premiers déciles* ont en effet vu leur niveau de vie progresser entre + 1,4 % et + 1,5 %, contre + 0,9 % pour la médiane.

Si Emmanuel Macron se plaignait cet été du « pognon de dingue » que coûteraient les minima sociaux, notre modèle social est bel et bien efficace (notamment par rapport à nos voisins européens). En 2014 par exemple, les aides sociales et les impôts ont permis à 4,9 millions de personnes de sortir de la pauvreté ! Comme nous l'avions détaillé dans un précédent article, en 2016, les 10 % de personnes les plus pauvres disposent d'un niveau de vie 24 fois inférieur aux 10 % les plus riches avant redistribution. Après redistribution, ce rapport passe à 6 !

Les inégalités de niveau de vie de nouveau en baisse

Evolution du rapport interdécile entre 1996 et 2016

Source : INSEE

De même, le système de redistribution français permet de limiter les inégalités géographiques : les retraites sont par exemple prépondérantes dans le Massif Central, les allocations logement dans les grandes villes, les allocations chômage au Nord et en Languedoc-Roussillon, etc.

Comment les aides sociales et les impôts réduisent les inégalités

Rapport interdécile (D9/D1) du revenu fiscal (avant redistribution) et rapport interdécile du niveau de vie (après redistribution)

Avant redistribution | Après redistribution

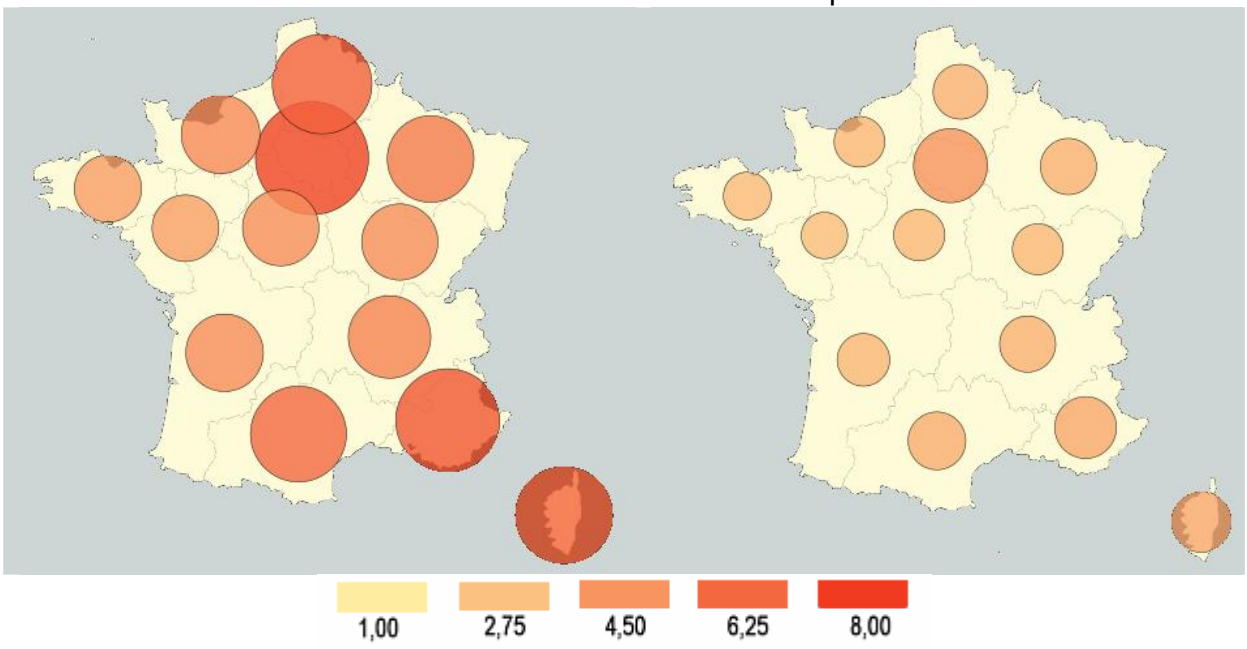

Source : Insee

Finalement, le creusement des inégalités de niveau de vie le plus fort, ces dernières années, se joue entre les jeunes et les seniors. En moyenne, le niveau de vie a progressé plutôt constamment. Celui des retraités a en moyenne progressé plus vite (et c'est une bonne nouvelle), mais celui des jeunes a nettement décroché par rapport à la moyenne.

Jeunes-vieux : depuis 2002, l'écart augmente

Evolution du niveau de vie annuel selon l'âge, en euros de 2013

Source : Insee, calculs Centre d'observation de la société

Ainsi qu'en témoignent les tensions actuelles, les récents choix politiques mettent à mal les attentes de redistribution des Français, qui n'ont jamais été aussi élevées dans l'opinion depuis la fin des années 1970. Pour l'ONG Oxfam, qui a récemment publié le second palmarès de son indice d'engagement à la réduction des inégalités, les évolutions du système fiscal français illustrent ainsi *« la tendance mondiale à opter pour des systèmes fiscaux plus régressifs »*. De fait, le premier budget du gouvernement (pour l'année 2018) favorisait les 2 % les plus riches de la population française, selon l'Observatoire Français des conjonctures économiques (OFCE).

Un budget pour les plus riches

Impact des mesures socio-fiscales du budget 2018, par vingtile de niveau de vie (en moyenne en 2018, en % du niveau de vie)

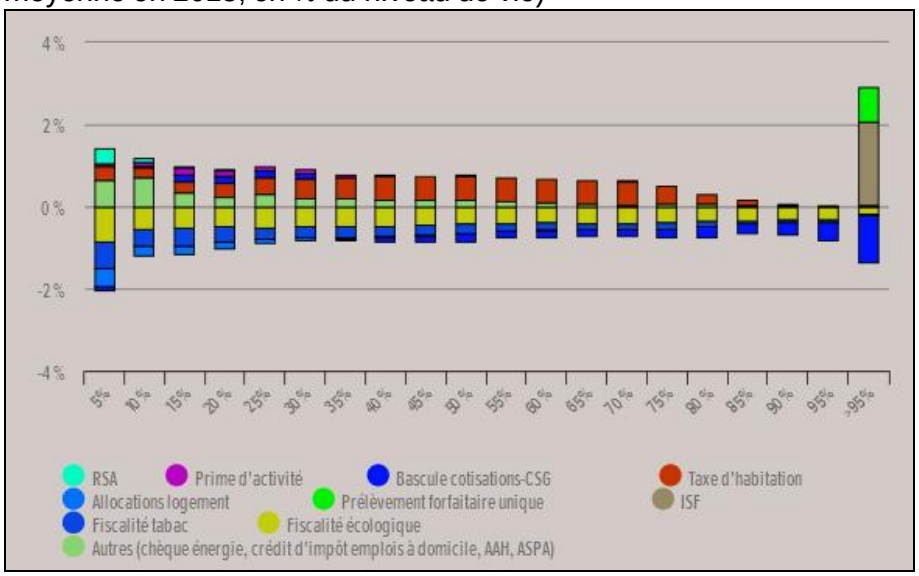

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2013 (actualisé 2015); Insee, Drees, modèle Ines 2015, calculs des auteurs (OFCE)

Loin de rectifier le tir, le budget 2019 conforte l'étiquette de « président des riches » qui colle à la peau d'Emmanuel Macron. En effet, à en croire les résultats d'une récente étude de l'Institut des politiques publiques (IPP), les 1 % des ménages les plus riches sont les grands gagnants de la politique fiscale présentée dans le projet de loi de finances (PLF) pour l'année à venir.

Les très riches grands gagnants des budgets 2018-2019
Gains et pertes de revenu disponible suite aux effets des budgets 2018 et 2019, en %, par centiles de revenus

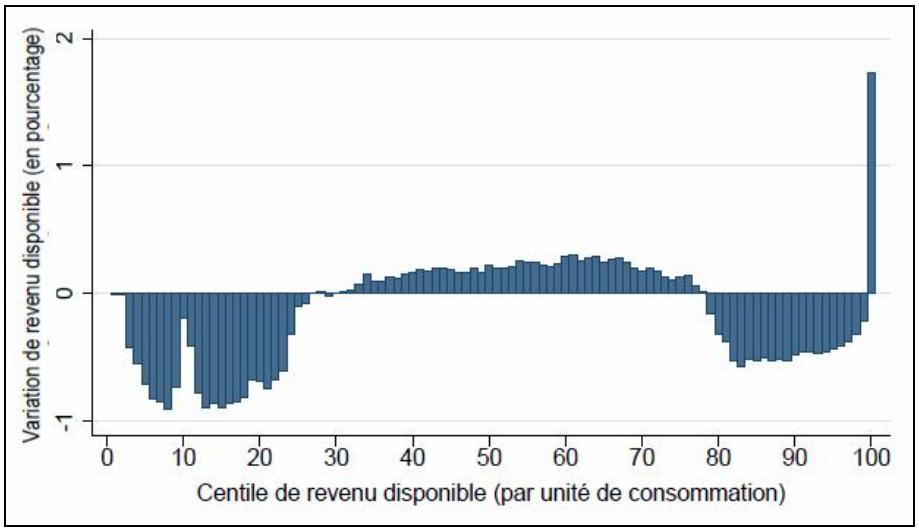

Source : Institut des politiques publiques

En 2019, les revenus de cette catégorie de ménages grimperont de 6 %, grâce notamment aux effets cumulés de la réforme de l'impôt sur la fortune et du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital. Pour le top 0,1 % (soit les 65 000 personnes dont le niveau de revenus est supérieur à 550 000 euros, contre 33 000 en moyenne pour l'ensemble de la population), le cadeau s'élève à 86 290 euros !

A l'autre bout de l'échelle sociale, les bas revenus sont les grands perdants : les 20 % de Français les moins bien lotis verront leurs ressources s'amoindrir. En cause, la très faible revalorisation des prestations sociales et la réforme des allocations logement, qui amputeront le pouvoir d'achat des plus modestes de 3,5 milliards d'euros, dans un contexte où les prix repartent à la hausse. Ils seront également pénalisés par la hausse de la fiscalité sur le tabac et l'énergie. C'est sans compter la baisse programmée des dépenses publiques – dont les effets n'ont pas été modélisés dans cette étude.

« Une partie de la population ne vit pas décemment (…) alors qu'a été supprimé l'impôt de solidarité sur la fortune et créé pour les revenus du patrimoine une taxe à 30 % se substituant à l'intégration de ces revenus dans l'impôt sur le revenu où ils étaient le plus souvent taxés à 45 % », dénonce Denis Clerc, le fondateur d'*Alternatives Economiques*.

Le fossé qui se creuse entre Français se lit aussi dans le profil de l'Assemblée nationale. La dernière législature élue en 2017 marque ainsi la disparition totale des ouvriers de l'hémicycle.

Profil social des députés : un essor spectaculaire du secteur privé

Répartition des députés de quatre législature selon la profession la plus significative exercée

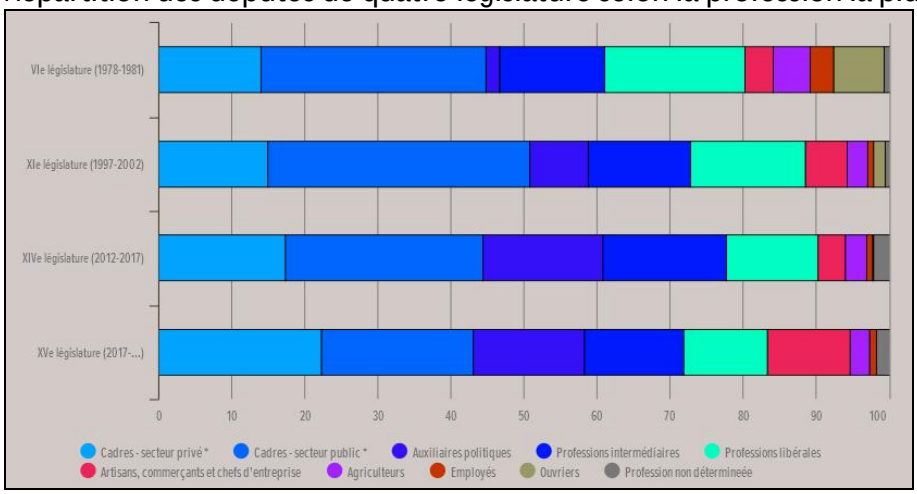

* Cadres et professions intellectuelles supérieures du secteur public

** Cadres et professions intellectuelles supérieures du secteur privé

Source : E. Ollion, S. Michon et J. Boelaert, « Le temps des élites »,
Revue française de science politique, été 2018.

Derrière les inégalités de revenu se nouent d'autres inégalités tout autant décisives dans le sentiment de ne pas avoir les mêmes chances, et notamment la capacité à mobiliser un capital scolaire, culturel, ou social pour s'en sortir. *« La colère des gilets jaunes (…) s'inscrit dans une évolution à la fois économique (le recul ou la stagnation du pouvoir d'achat), sociale (le creusement des inégalités, les difficultés du logement, de l'accès à l'université, la disparition des services publics de proximité…), territoriale (le déclassement réel ou ressenti des habitants des périphéries, des périurbains et des ruraux) et politique »*, résume Laurent Mucchielli, sociologue et chercheur au CNRS, dans un récent article.